

Chapitre III : L'état de rapprochement bancaire

I) Définition :

La régularisation du compte banque consiste à effectuer à la date de l'inventaire une comparaison entre des comptes réciproques, compte « **banque** » chez l'entreprise et compte « **entreprise** » chez la banque. Cette comparaison fait ressortir des différences qui doivent être expliquées et régularisées.

II) Principe de l'état de rapprochement :

Le rapprochement des comptes réciproques consiste :

- A comparer le solde du relevé et celui du compte « banque » ;
- A pointer les opérations qui figurent pour le même montant dans les deux comptes ;
- A inscrire dans chacun des deux comptes les opérations qui le concerne mais qui n'y sont pas encore enregistrées, alors qu'elles sont déjà inscrites dans l'autre compte (*seules les opérations non pointées figurent dans l'état de rapprochement*) ;
- A calculer les soldes après rapprochement des deux comptes. Ces soldes doivent être égaux mais opposés ;
- A enregistrer dans la comptabilité de l'entreprise les écritures correspondant aux nouvelles inscriptions du compte « banque ».

III) Exercice d'application :

Vous recevez de la SGMB le relevé du compte de la société Y dans laquelle vous êtes comptable. On vous demande d'établir l'état de rapprochement au 31/12/2009 de ce relevé et du compte banque tenu par la société Y.

Relevé du compte de la société Y

Dates	Opérations	Débit	Crédit	SD	SC
01/12/2009	Ancien solde		3 830		3 830
01/12/2009	Versement en espèces		6 000		9 830
04/12/2009	Chèque N° 37801	2 100			7 730
05/12/2009	Domiciliation REDAL (eau)	600			7 130
06/12/2009	Effets encaissés		3 680		10 810
15/12/2009	Chèque N° 37802	1 560			9 250
1/8/12/2009	Domiciliation MT	970			8 280
20/12/2009	Versement espèces		3 000		11 280
28/12/2009	Retour impayé	620			10 660
29/12/2009	Frais de tenu de compte	130			10 530
31/12/2009	Nouveau solde				10 530

Compte 5141 : banque SGMB :

Dates	Libellés	Sommes	Dates	Libellés	sommes
01/12/2009	Solde à nouveau	3 830	04/12/2009	Chèque N° 37801	2 100
01/12/2009	Versement espèces	6 000	15/12/2009	Chèque N° 37802	1 560
06/12/2009	Remise effet à encaissement	3 680	20/12/2009	Chèque N° 37803	3 200
20/12/2009	Versement espèces	3 000	21/12/2009	Quittance Maroc Telecom	970
27/12/2009	Encaissement effet	800	24/12/2009	Chèque N° 37804	1 000
		17 310	31/12/2009	Solde débiteur	8 480
					17 310

TAF :

Après avoir établi l'état de rapprochement, passer au journal les écritures nécessaires.